

Prisonniers Sans Frontières

13, rue des Amiraux
75018 PARIS
Tél : 33(0)1 40 38 24 30
E-mail : prsf@prsf.org
Site: www.prsf.org



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 25 MAI 2024

Les sociétaires de l'association PRISONNIERS SANS FRONTIERES se sont réunis au siège de l'association, 13 rue des Amiraux, Paris 18ème, le samedi 25 mai à 10H30 ou ont participé par visio-conférence à l'assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Monsieur Michel Turlotte préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Monsieur Michel Doumenq est désigné comme Secrétaire de séance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque sociétaire à son entrée en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire des sociétaires représentés. Il en ressort que sont présents ou représentés 62 sociétaires.

Préalablement le Président salue la disparition de Michel de SAINT BON, rappelle quel a été son dévouement et son implication dans PRSF durant plus de dix ans. Il évoque les nombreuses missions effectuées ensemble et une amitié de plus de cinquante années. Le Président rappelle également la disparition au cours de l'année de Bernadette HILLEMAND qui a été une des premières figures de PRSF. Sa parfaite connaissance du milieu pénitentiaire et sa grande disponibilité ont été des aides précieuses pour notre association.

Dans un mot d'introduction, le président rappelle que dans la continuité des principes arrêtés lors du séminaire de Lomé en novembre 2022, les pays ont créés pour 6 d'entre eux un PRSF national en se dotant de statuts nationaux. Ils marquent ainsi l'affirmation d'une plus grande autonomie dans le fonctionnement interne mais aussi dans la recherche de financements locaux.

Le Président donne successivement lecture :

- Du rapport d'activité 2023, montrant à travers quelques exemples les orientations nouvelles qui se dessinent notamment par la recherche de fonds au niveau de chacun des pays, alors que le contexte politique et social dans au moins trois pays (Mali, Niger, Burkina Faso) demeure extrêmement difficile.
- Du budget 2023 réalisé, avec un solde négatif de 14232 euros. Il convient de noter la baisse des dons domiciliés (prélèvements automatiques) ainsi que des dons individuels.
- De la proposition du budget 2024 qui enregistrera un solde négatif pour l'année de 33580 euros. Les frais de siège se maintiennent et sont évalués pour l'année 2024 à 38%. Les dotations trimestrielles sont comme pour l'exercice précédent amputées de

10%, mais une ligne de 12 000 euros est également maintenue pour aider les projets innovants présentés par les coordinateurs nationaux. Le chapitre frais de mission reste encore réduit du fait de l'absence de mission au Niger, au Mali et au Burkina Faso. Seules les missions Guinée, Côte d'Ivoire, Togo et Bénin (mission regroupée pour ces 2 pays) auront lieu dans l'année et sont budgétées.

L'ensemble des documents comptables : réalisation 2023 et proposition de budget 2024 et rapport de gestion se trouvent sur notre site www.prsf.fr , onglet « qui sommes-nous, » puis onglet « Assemblée Générale ».

Il est ensuite procédé au vote des différentes résolutions.

Première résolution

L'assemblée général approuve le procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 2023 à l'unanimité des personnes présentes et représentées

Deuxième résolution

Il est procédé au vote du rapport de gestion après sa lecture par le Président.
Cette résolution ait adoptée à l'unanimités des personnes présentes et représentées.

Troisième résolution.

Il est procédé au vote pour l'approbation du projet de budget de l'exercice 2024
Cette résolution ait adoptée à l'unanimités des personnes présentes et représentées.

Quatrième résolution.

L'Assemblée générale a constaté que venaient à expiration les mandats d'administrateurs de :
Bérengère du SORBIER,
François BERGER
François DROUIN
Jean BERKANI

Bérengère du SORBIER, ainsi que Jean BERKANI ne souhaitent pas renouveler leur mandat. Le Président en prend acte et rend hommage, ainsi que l'ensemble des membres présents, au travail qu'ils ont effectué et à leur investissement dans l'association.

Deux membres de l'association souhaitent entrer au conseil d'administration :

Agathe TURLOTTE,

Marc SCHNEIDER,

Leurs candidatures recueillent le vote de l'ensemble des participants.

A Noter Michel TURLOTTE ne participe pas au vote concernant l'élection de sa fille Agathe pour raison de déontologie.

Le nouveau conseil d'administration est désormais ainsi constitué :

Michel TURLOTTE, Président,

François THÉOLLEYRE, vice-président,

Christian SIMON, Trésorier,

Michel DOUMENQ, secrétaire,

Patricia ISIMAT MIRIN,

Dominique LAFONT,

Cécile du TEMPLE,

Bernard L'HUILLIER,

Isabelle ROUSTANG
François DROIN
François BERGER
Agathe TURLOTTE
Marc SCHNEIDER

Jacques HOSSAERT fait remarquer sur la dénomination « PRSF » devrait faire l'objet d'une protection, au moins au niveau national par un dépôt auprès de l'INPI.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures vingt.

Le Président

Le Secrétaire de séance

Michel TURLOTTE

Michel DOUMENQ